

La Bio

par

Louis Alexandre

Ils seront trois ce soir à la tribune des Mardis de l'ESSEC, trois journalistes aux parcours très différents. Journaliste de formation, Claire Carrard a commencé sa carrière chez *Libération* en 1991 jusqu'à en être rédactrice en chef de 1998 à 2006. Après un bref passage chez *Sciences et Avenir*, elle rejoint *Courrier International* en 2012 dont elle est aujourd'hui la directrice de la rédaction. Diplômée de SciencesPo, grand reporter, écrivain, et enfin directeur du *Monde* de 2007 à 2011, Eric Fottorino est sans doute le plus médiatique de nos trois invités. Il a lancé en 2014 un nouvel hebdomadaire papier totalement indépendant : *Le J*, un pari original aussi bien sur la forme que sur le fond avec un seul sujet traité par semaine, suivi désormais des revues *America* et *Zadig*. Le petit dernier est quant à lui un autodidacte de la communication avant tout. Rémy Buisine commence en indépendant à diffuser sur l'application PÉRISCOPE des vidéos en direct de divers événements. Nuit debout lui offre un premier coup de projecteur en 2015. Il rejoint le nouveau média *Brut* l'année suivante. Sa couverture du mouvement des Gilets Jaunes avec son style sans filtre lui attire la sympathie du mouvement en même temps qu'une forte notoriété. Chacun à leur manière, nos trois invités portent une vision du journalisme : en sélectionnant le meilleur de la presse étrangère pour décrypter l'actualité ; avec une pluralité des idées féconde pour constituer un important appareil critique ; en rendant brute et directe l'information ; ils espèrent ainsi reconquérir du crédit auprès d'une opinion publique qui n'a sûrement jamais été aussi défiant envers ses journalistes. Mais avec des parcours et des propositions journalistiques si différents, que partagent ces trois acteurs des nouveaux médias ? Révolutionner le quatrième pouvoir peut-être ...

**Eric Fottorino****Claire Carrard****Rémy Buisine****Pour une table ronde « Nouveaux Médias »****L'Édito**

par

Yasmine Hadjili**Liberté de la presse ou médias sous press' ?**

« C'est elle dont l'œil toujours ouvert met sans cesse à nu les secrets ressorts de la politique, et force les hommes publics à venir comparaître devant le tribunal de l'opinion. » Rappelez-vous ces mots par lesquels Tocqueville assimilait presse et devoir démocratique. Les médias ne jouissent désormais plus d'une renommée similaire. Propagande selon Chomsky, monopole des élites selon Bourdieu, désormais qualifiés de superficiels, courtoisie des réseaux sociaux, seuls 24% des français font encore confiance au quatrième pouvoir, d'après un sondage Reuters.

Les « nouveaux médias » se veulent au contraire sans filtre. Le *Courrier International* crée avant l'ère numérique une première plateforme de regroupement de l'information. Presse revue de presse où le journaliste est autant gardien de l'information que linguiste. *Brut*, s'invente médias sans médiation. « Il n'a jamais été aussi facile de se prétendre journaliste » Non Monsieur le Président, il n'a jamais été aussi facile de se prétendre chroniqueur au sens aristotélicien du terme. Ils diffusent l'information à l'état pur, sans romanisation ni critique. L'analyse, la profondeur, restent privilèges des élites. Le 1 se présente comme café littéraire des temps modernes. Moins nouveau médium que retour aux premiers médias.

Transparence versus débats d'idées. Deux visions de la liberté de la presse s'affrontent. Pourtant, aux deux, une ambition commune, démocratiser la presse, et un même résultat, la fin du journaliste traditionnel, du grand reporter, du Camus, du Woodward. Micro tendu à tous, puis à chacun le devoir de se faire sa propre opinion. Ambition honorable dont le risque est toutefois conséquent, que seule l'information la plus « choc » survive à la sélection naturelle, et fi de la vérité. Car le journaliste est surtout organe de contrôle et contre-pouvoir. Et ce rôle-là, malheureusement, il n'est pas si facile de le prétendre.

De ces mots, ne retenez que cette requête de garder les yeux ouverts sur ces nouveaux chroniqueurs et l'esprit critique des investigateurs.

Présentation :
Mathilde Bernard
Thomas Dutriez

Interview :
Julia Delaporte
Maxime Fonsale

Nous recevrons prochainement :



Michel Aglietta

Économiste, professeur émérite à l'Université Paris-X

Nous recevions précédemment :

« On peut avoir confiance dans la justice française car elle est digne »

Nicole Belloubet

Le 4 Novembre dernier, Les Mardis de l'ESSEC recevaient la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet. En première ligne sur tous les fronts de la campagne macronienne, la ministre de la Justice a abordé avec clarté et pédagogie les principales réformes du gouvernement, en premier lieu le plan pénitentiaire. Elle reconnaît la situation critique (70 000 détenus pour 60 000 places environ) mais la construction de nouvelles prisons prend du retard. Toutefois, Nicole Belloubet a souligné que sur les 15 000 nouvelles places de prison prévues, 2000 ont déjà été inaugurées. La sécurité doit également aller de pair avec « la réinsertion de ceux qui sont un temps écarté de la société » ajoute-t-elle. La ministre est ensuite revenue sur la problématique des combattants djihadistes français détenus en Syrie et en Irak. Si le retrait des États-Unis change la donne, la France serait en capacité de les prendre en charge : « ils sont judiciairisés dès leur retour ». La ministre a aussi voulu rassurer le public au sujet de la loi bioéthique. Elle a défendu ardemment la PMA pour les couples de femmes et le droit d'accès aux origines pour les enfants issus de PMA avec donneur. Pour autant, elle ne considère pas la GPA ou les dérives eugénistes comme « la suite logique » de l'histoire. Autre réforme, celle de la justice des mineurs a suscité de vives réactions face au principe de présomption d'irresponsabilité avant l'âge de treize ans. « Je suis désolée je ne prétends pas qu'il faut mettre tous les gamins de treize ans en prison » a-t-elle déclaré. Enfin, revenant sur les révélations du Canard Enchaîné, Nicole Belloubet admet que le mail était « inapproprié » puis explique que « l'organisation des juridictions n'a rien à voir avec l'indépendance de la justice. C'est une compétence de l'exécutif ». Ainsi, conclut-elle, « je regarde la justice française, je l'organise, je ne la fais pas ».

Avec le soutien de :



Retrouvez Les Mardis sur :



@lesmardis

lesmardis.online